



## Retour d'un produit en solde

Par **ndvasava**, le **04/07/2016** à **13:57**

Bonjour,

J'ai acheté un parfum chez 'Marionnaud' à la défense (haute de seine - 92), en coffre qui était en solde à 58€ (car ma femme a acheté un autre parfum). Je n'ai pas voulu l'utiliser et je suis retourné dans le magasin pour demander un remboursement ou (si ce n'est pas possible) échange.

Et c'est là on m'as disait que ce n'est pas possible de rembourser ni échanger les produits en solde. Hors, personne ma informé pendant l'achat. C'était marqué dans un coin du magasin dans trop petit caractères (sous les conditions étoilés \*). En plus, ce n'était pas dans la proximité de produit (parfum) que j'ai acheté.

Pour resumer je souhaite le remboursement du produit (ou échange eu pire). Merci de m'aider.

Cordialement,  
Nishantkumar VASAVA

Par **janus2fr**, le **04/07/2016** à **14:00**

Bonjour,

Ceci n'est pas propre aux produits soldés ! Il n'existe pas de droit de rétractation pour un achat fait en magasin. Seul un geste commercial est possible à ce niveau.

Le droit de rétractation n'existe que pour les achats faits à distance ou pour le démarchage à domicile.